

BA

3601

P489

28

1912

# Revue du Tiers-Ordre

et de la Terre-Sainte

PUBLIÉE PAR LES FRANCISCAINS DU CANADA

ET HONORÉE DE LA

BÉNÉDICTION DES SOUVERAINS PONTIFES

LÉON XIII ET PIE X

---

1912

VOLUME VINGT-HUITIÈME



DIRECTION ET RÉDACTION :  
964 RUE DORCHESTER OUEST

MONTRÉAL

AVEC L'AUTORISATION DES CENSEURS ECCLÉSIASTIQUES ET L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAINNE ET DES SUPÉRIEURS DE L'ORDRE



**Protestation:** Les Rédacteurs de la REVUE DU TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE-SAINTE déclarent vouloir se conformer entièrement aux prescriptions du Pape Urbain VIII dans sa constitution *Sanctissimus*, comme de cœur ils se soumettent à celles de S. S. Pie X, glorieusement régnant.

MONTREAL

JANVIER

1912



XXVIII°

ANNÉE

No 1

**Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte**

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction  
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

1912

**Souhait seraphique**



BIEN simplement, comme il est d'usage entre vieilles connaissances et bons chrétiens, *La Revue du Tiers-Ordre* souhaite à ses lecteurs une bonne et sainte année 1912 ; pleine de Dieu d'abord, pleine de paix et de mérites, et s'il est convenable à leur salut, pleine de prospérité, santé, richesse, bonheur, gaieté.

Pour les enfants, pour les cœurs neufs, une nouvelle année s'ouvre toujours sur l'inconnu ; il semble que l'horizon recule et que des pays non explorés, merveilleux sans doute, avec des chemins enchanteurs, des sites ravissants, des avenir intarissables, vont se découvrir aux yeux éblouis.

Mais ceux qui prennent de l'âge et de la sagesse, ceux dont le cœur se lasse et se ferme, ils savent bien que l'année nouvelle sera semblable à toutes les précédentes, semée de joies courtes et de longues peines, et qu'elle n'aura de vraiment nouveau que les décep-

tions et les douleurs auxquelles on ne se fait jamais parce qu'elles ont toujours quelque chose d'inattendu et d'inexpérimenté.

Aux uns et aux autres la nouvelle année offre cependant le contentement et la joie pleine dans la certitude qu'un Dieu infiniment bon nous aime et nous veut du bien. Grandir dans cette certitude, vivre de cette science, voilà, chers lecteurs, ce que simplement souhaite à chacun de vous pour cette année 1912, la *Revue du Tiers-Ordre*.

Dieu nous aime, et il nous aime infiniment ! Dieu nous aime et il nous en a donné, outre mille preuves personnelles, trois preuves irrécusables qui se nomment la crèche, la croix et l'autel ! Dieu nous aime, et non pas d'un amour général indistinct et vague, mais d'un amour spécial, intime, particulier, aussi fort, aussi tendre, aussi prévenant que chacun de nous le peut désirer et de plus dépassant infiniment notre plus audacieux désir en force, en tendresse, en prévenance, en respect et en humilité.

Dieu nous aime et nous ne le savons pas, nous n'y pensons pas, nous ne vivons pas de cet amour. Nous vivons dans la crainte, dans l'angoisse, dans la défiance, la révolte et le péché, et cependant que Dieu nous aime devrait nous être comme un puissant mobile de conversion du péché, de détachement du monde, de renoncement à nous-même, mais c'est à peine si les meilleurs d'entre nous croient à l'amour infini du Cœur de Jésus pour eux ; et c'est pourquoi nous demeurons lâches, égoïstes, coupables, servant Dieu en esclaves, non en enfants chéris.

C'est pourtant bien l'esprit de saint François que de vivre dans la paix et la joie à cause de l'amour de Dieu pour nous.

L'amour de Dieu lui suffisait, et il ne voulait rien de plus : *Mon Dieu et mon tout*, disait-il. Puis reportant ses yeux sur ses frères les hommes et les voyant ignorants de l'amour de leur Dieu, il s'écriait : *L'amour n'est pas aimé !* Dieu nous aime et nous n'y pensons pas, du moins d'une foi vivante, pratique, agissante, féconde en œuvres de confiance et de charité.

Le souhait que forme la *La Revue* pour vous au commencement de cette année nouvelle, chers lecteurs, est donc bien un *souhait séraphique*. La réalisation dépend de vous, car la grâce ne vous manquera pas pour comprendre, chaque jour davantage, que Dieu vous aime et que vous devez vivre de son amour.

Mais si vous y travaillez sincèrement, quelle bénédiction pour ce monde et pour l'autre ne trouverez-vous pas dans ce souhait que présente pour vous à Jésus par les mains de Saint François et sous la protection de Marie, la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte* !



## Graves évènements

PAR *motu proprio* du 23 octobre 1911 Sa Sainteté Pie X a nommé Général de l'Ordre des Franciscains le R. P. Pacifique Monza, de Vicence, et parmi les six Définites ou conseillers donnés au nouveau Général prend place le R. P. Colomban-Marie Dreyer, notre ministre provincial. Appelé à Rome par câblogramme, le R. P. Colomban a quitté Montréal le 9 novembre dernier, au milieu des plus touchantes démonstrations d'affection et d'attachement. Les discrétaires de toutes les Fraternités du Tiers-Ordre de Montréal, au nom de tous les Tertiaires de la ville, et de plus un grand nombre de Tertiaires de marque ont tenu en effet à manifester au Très Révérend Père le dévouement et les regrets de tous.

Tout en sentant bien vivement l'honneur que ce choix du Souverain Pontife fait rejaillir sur notre province religieuse, la séparation ne nous en est pas moins douloureuse. L'éminent religieux, le prêtre plein de zèle et de doctrine, l'incomparable supérieur qui est le R. P. Colomban laisse parmi nous, et, nous n'osons en rapporter ici les témoignages désintéressés, parmi le clergé canadien une place difficile à remplir.

LA REVUE DU TIERS-ORDRE doit un spécial hommage de reconnaissance à celui qui, depuis dix-sept ans, avec la compétence et la rare appréciation des opportunités qu'il apportait en toute chose, était son Directeur et son inspirateur. On peut dire de la REVUE, telle qu'elle est aujourd'hui, ce qu'il serait sans doute permis de dire de beaucoup d'autres œuvres qu'a touchées cette main de maître :

*C'est lui qui l'a faite.* La multiplicité d'occupations de plus en plus absorbantes et graves avait depuis quelques années obligé le R. P. Colomban d'en laisser l'administration et la rédaction à des soins plus immédiats ; il en restait cependant le directeur et, comme nous l'avons dit, l'inspirateur. Aussi le nouveau directeur de la REVUE s'efforcera-t-il toujours, pour le succès de l'œuvre qui lui est confiée et pour la satisfaction des lecteurs, de suivre la voie indiquée par le R. P. Colomban.

Les amis de la REVUE lisaient avec empressement les articles où se devinait l'homme aux qualités de son style : simplicité, onction, doctrine, modestie... et que signaient discrètement les initiales, C. M. Nous avons l'espérance que le plaisir de relire encore de telles pages ne leur est pas refusé pour jamais.

D'autre part, la REVUE sollicite de son ancien et toujours très aimé Directeur, la faveur de présenter par ses mains au nouveau Ministre Général, le R. P. Pacifique Monza, le respectueux hommage de sa piété filiale et du dévouement sincère de tous les Tertiaires canadiens unis dans l'obéissance et la prière pour la prospérité de son généralat.

V.-M.



## Revalidations

Sur la demande du T. R. Père Bonaventure Marrani, procureur général des Franciscains, le Souverain Pontife a daigné accorder, le 27 juillet 1911, la revalidation de *tous les Chemins de Croix* dont les Stations, pour une cause quelconque, auraient été invalidement érigées.

A la demande du même Procureur, Sa Sainteté a bien voulu, le 2 août dernier, revalider toutes les *vêtures et professions de Tertiaires*, qui n'auraient pas été faites dans les conditions voulues.



## Notre nouveau Ministre Général



LE Religieux éminent qu'un *motu proprio* de sa Sainteté Pie X vient de placer à la tête de l'Ordre franciscain est né à Vicence le 26 janvier 1845. Il fit ses études dans sa ville natale, et au Collège Cordellina, où il reçut l'instruction secondaire, il eut pour maître le professeur Giacomo Zanella qui lui donna un goût très vif pour les belles lettres, et même éveilla en lui un réel talent pour la poésie. Durant tout son cours d'étude, il se tint hardiment à la tête de ses condisciples.

A 19 ans, à l'occasion d'une grave maladie, il fit vœu d'entrer dans l'Ordre franciscain, et la même année, le 25 octobre 1864, il prenait l'habit de l'Ordre au Couvent de Saint-Michel-en-l'Île, à Venise, qui appartenait alors à la Province des Réformés. Sa profession et ses études suivirent dans l'ordre habituel, et le 7 mars 1868, il était élevé au sacerdoce.

Les premières années de prêtrise furent employées à se perfectionner dans la théologie et dans la science de la parole apostolique. Son maître fut le P. François Antoine Marcante, missionnaire ardent et renommé, et sous sa conduite, il se livra avec grand fruit pour le salut des âmes à la prédication populaire. Il fut bientôt l'émule de son maître et même le surpassa.

Il remplit dans sa province les charges de maître des novices, de définitif, de ministre provincial, et plusieurs années durant, il enseigna la théologie morale.

Au chapitre général de l'Ordre tenue à Assise en 1895, il avait été nommé Procureur Général des Réformés, lorsque la Constitution *Felicitate quadam* de Léon XIII vint unifier l'Ordre et conséquemment supprimer l'office dont le R. P. Monza était le titulaire. Mais aussitôt après, la Congrégation de la Propagande l'envoyait en Albanie comme Administrateur Apostolique de l'archidiocèse de Scoppia.

Rentré dans sa province il se remit simplement aux missions populaires ; et pour faire plus de fruit il obtint des supérieurs l'autorisation de réunir en Collège de missionnaires un certain nombre de jeunes prêtres franciscains auxquels il s'appliqua à inspirer la science des missions populaires et le zèle du salut des âmes. C'est de ce poste que le Souverain Pontife l'a élevé au gouvernement général de l'Ordre.

Le R. P. Pacifique Monza est un homme de haute intelligence, de culture vaste et solide, d'apparences austères, mais de façons douces et nobles ; cœur magnanime, volonté tenace, conscience sans détours, il a fourni la carrière d'un infatigable travailleur : Pour l'Ordre qui le voit briller à sa tête, il est digne des plus grandes espérances comme du plus filial amour.

(D'après *Revascita Franciscana*)



### Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur

Dans un temps de grand danger, les évêques belges avaient ajouté aux litanies cette invocation. Dieu l'a écoutée ; les catholiques belges ont reconquis l'école sur l'enseignement neutre et athée.

En France, où les circonstances l'exigent, plusieurs diocèses ont repris cette invocation qui monte comme un cri de détresse vers le Cœur de Jésus.

Pourquoi ce cri ne retentirait-il pas partout ? demande *le Messager du Cœur de Jésus* publié en France. Pourquoi, ajoute dans *le Messager Canadien* un apôtre dont le nom se devine à son zèle, pourquoi ne le pousserions-nous pas en Canada ? Le péril, pour n'être pas poignant, n'est-il pas bien réel ? Oui, Tertiaires soucieux de l'avenir de votre foi et de votre race, dites chaque jour et faites dire à vos enfants menacés par les impies cette pressante invocation : *Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur.*



## HUIT JOURS APRES!

**M**ASEAU fumant  
Le bœuf et l'âne  
Dans la cabane

Soufflent pour réchauffer le Tout-Puissant.

**C**AR bien froide est l'étable où Jésus voulut naître  
L'humble crèche est en bois, usée aux quatre coins.

La paille blonde entre les airs disjoints,  
Semble un peu de soleil éteint près de son maître.

**L**E Fils de l'Éternel y grelotte en dormant ;  
Le bœuf et l'âne en ont pitié, les pauvres bêtes !  
Et s'ils l'osaient, leurs langues seraient prêtes  
A lécher bien doucement

**M**AIS une femme est là pâle, et de blanc vêtue,  
Un peu penchée, ainsi que se penchent les lis ;  
Dans l'immobilité grave d'une statue,  
Tout près d'elle un vieillard soucieux est assis.

**I**LS contemplant tous deux leur Jésus qui sommeille,  
Regardent voltiger sur sa bouche vermeille  
Ce sourire des tout petits  
Qui fait du plus obscur taudis  
Un paradis !

**O**H ! que le Ciel, ce soir, trouve la terre belle !  
Il a huit jours : Joseph sur ses doigts a compté...  
Mais, rêvant d'infini devant cet être frère :  
« Il a plus, dit Marie : « Il a l'éternité ! »

S. S.



## LE DISCRETOIRE

SA COMPOSITION

RÉGULIÈREMENT, le Discretóire se compose, sous la présidence du Prêtre-Directeur, (1) du ministre ou de la supérieure, du maître ou de la maîtresse des novices, d'un secrétaire et de discrets ou conseillers en nombre proportionné à celui des membres de la Fraternité. La Règle laisse une grande latitude sur ce point, et les supérieurs peuvent, selon les occurrences, augmenter ou restreindre le nombre des charges. Il y a ordinairement de sérieux avantages à diviser les responsabilités et à intéresser un plus grand nombre de personnes au gouvernement de la Fraternité ainsi qu'à sa prospérité. C'est pourquoi presque partout, on trouve à côté du supérieur un assistant, un sous-maître des novices auprès du maître, un trésorier auprès du secrétaire.

Il n'y a d'ailleurs pas à hésiter devant la création de nouvelles charges quand on peut en attendre un sérieux profit.

---

(1) Une question qu'on nous a faite au sujet de notre affirmation *Le Frère Directeur était plutôt le modérateur que le supérieur* de la Fraternité, nous engage à préciser notre pensée. En tant que *délégué* des supérieurs du Premier Ordre, et recevant d'eux ses pouvoirs, le Directeur est bien le supérieur *religieux* de la Fraternité; cependant ses droits n'abrogent pas ceux du Frère ministre. Sa situation n'est pas sans analogie avec celle du supérieur ecclésiastique d'une communauté de religieuses. La communauté garde son autonomie, sous le contrôle du délégué épiscopal. — Nous serons toujours heureux des demandes d'éclaircissement qu'on voudra bien nous faire.

A ROUBAIX, sont issues, de la vie même de la Fraternité, plusieurs fonctions variées, qui furent créées pour répondre aux nécessités d'une action grandissante. Le discrétore, composé de 18 membres, comprend, outre les charges ordinaires des supérieurs, assistants, maîtres et sous-maîtres des novices, secrétaire, trésorier, sacristains, infirmier et son aide, portier, les charges spéciales des *Archiviste, Bibliothécaire, Chargés des relations avec la Presse, Président des Délégués paroissiaux, Président des secrétaires paroissiaux, Visiteur des réunions paroissiales, Chargé des relations avec les œuvres, Chargé du Contentieux, maître de chapelle.* (1)

On voit par cette nomenclature que le Discrétore peut se faire aider par des officiers spéciaux pris en dehors de lui. Ainsi, à Roubaix, les *délégués* et les *secrétaires paroissiaux*, représentés au Discrétore par leurs présidents respectifs.

Les zéloteurs, chargés d'aider les Discrets de quartiers, les portiers, infirmiers, sacristains, sont facilement rangés dans cette catégorie.

Toutes ces fonctions portent un nom qui indiquent clairement leur utilité et leur portée. Comme il n'est pas actuellement dans notre but de définir les attributions des divers membres du Discrétore, nous nous contenterons d'indiquer sommairement les qualités dont il serait souhaitable que ces membres fussent pourvus, renvoyant pour le présent ceux qui désireraient plus de détails sur les différentes charges, soit au petit *Manuel* en usage dans nos Fraternités (chap. IV. § v) soit à l'excellent *Directoire* du P. Eugène d'Oisy, déjà cité, (XI<sup>e</sup> leçon.)

Les Tertiaires doivent avoir soin de ne confier les charges qu'à des personnes de vie exemplaire et d'irréprochable réputation, cela va de soi. Il faut de plus exiger d'elles la connaissance de la Règle et sa fidèle observation, le zèle et la prudence joints à une grande discrétion. Mais une qualité qui, à vrai dire, n'en est pas une, et qui toutefois est souverainement utile, voire indispensable, c'est qu'elles aient le temps de s'occuper de leur mission.

Et en effet, si on élisait une personne pleine d'esprit surnaturel et de prudence, fidèle observatrice de la Règle, très dévouée, exem-

---

(1) *Le Tiers-Ordre en Action.* p. 32

plaire en un mot, mais qui ne pût jamais ou presque jamais assister aux réunions du Discrétoire, toutes ses rares qualités seraient beaucoup moins utiles à la Fraternité que les qualités moins relevées d'une autre personne à qui des loisirs plus nombreux permettraient une assiduité plus exacte et une plus efficace activité.

Une situation sociale dont le relief donne de l'influence, une certaine pratique des hommes et des affaires, lorsqu'elles sont jointes aux connaissances et aux vertus, méritent d'attirer le choix des électeurs ; mais, par-dessus tout, un amour vrai et désintéressé du Tiers-Ordre le doit fixer.

Le Discrétoire, devant représenter la Fraternité, doit aussi être élu par elle ; lors de l'érection d'une Fraternité nouvelle, il est d'usage que le Directeur ou le Visiteur désigne directement les membres du premier Discrétoire dont le mandat expire alors au bout d'un an. Mais ordinairement ce sont les Tertiaires qui doivent élire leurs supérieurs ; et plus la Fraternité toute entière a de part à ces élections, plus elle s'intéresse à leurs résultats, plus elle prend confiance en ses élus, plus elle les aime et les seconde ; plus, en conséquence, sa vitalité s'accroît.

Sans doute cette élection par tous les électeurs — qui sont les Profès — présente certaines difficultés pratiques : hésitation des votes, longueur de la votation, etc... mais ces difficultés qui sont de quelques heures au plus, sont largement compensées par la cohésion, l'esprit de famille, et la vie qui règnent dans une Fraternité sérieusement représentée.

On peut d'ailleurs obvier dans une certaine mesure aux inconvénients du système en adoptant une méthode qui facilite le vote ; par exemple : renouveler chaque année le Discrétoire par tiers ; procéder aux élections au moyen d'une liste dressée par le discréttoire sortant ; faire voter séparément les tertiaires, selon une circonscription domiciliaire déterminée, faire élire pour chaque quartier un ou plusieurs zélateurs par la totalité des profès, et confier aux zélateurs ainsi élus l'élection du Discrétoire (suffrage à deux degrés). Ces diverses méthodes ont le double avantage de sauvegarder le secret du scrutin, et d'intéresser la Fraternité toute entière à sa représentation. Le premier point n'est point obtenu, lorsque les élections se font sur présentation publique par le Directeur ou le Visiteur ; et le second fait défaut, si les élections sont faites par le

Discrétoire sortant, avec ou sans la participation du Directeur ou du Visiteur (1).

Ces quelques renseignements suffisent à notre but, puisque nous ne voulons ici traiter que les points qui regardent la vitalité de la Fraternité par l'influence de son Discrétoire ; les élections comme les fonctions particulières de chacun des membres du Discrétoire pouvant former le sujet d'études spéciales.

Le *Manuel*, au chap. IV, § IV, et le *Discrétoire* du P. Eugène D'oisy, XI<sup>e</sup> leçon, donneront les détails complémentaires à ceux qui désireraient les relire.

Ajoutons cependant que le mandat du Discrétoire dure trois ans ; et que s'il est bon de ne pas laisser toujours le pouvoir aux mêmes mains, il est prudent aussi de ne point paralyser l'action du Discrétoire par un renouvellement radical trop fréquent ; l'initiation périodique de membres nouveaux, l'introduction d'énergies et de bonnes volontés nouvelles, ne peuvent au contraire que favoriser la vitalité et le progrès.

V.-M.



## L'Époque de Saint François

COMME de nos jours, le monde alors était divisé en deux camps numériquement bien inégaux. D'un côté le petit nombre de ceux qui jouissaient de la vie et qui consacraient en fêtes, en chasses, en partis de plaisirs et en batailles une existence stérile et néfaste.

De l'autre, l'immense multitude des serfs, des manants, labou-

(1) Pour prévenir certaines objections, nous ne faisons pas difficulté d'admettre que chaque système présente des avantages et des inconvénients. C'est pourquoi nous renvoyons aux *manuels*, sans prétendre donner tous les modes en usage, ni les plus pratiques, ni vouloir imposer nos vues. Le seul point important c'est la vitalité de la Fraternité qui s'obtiendra d'autant mieux qu'un Discrétoire actif la représentera fidèlement.

reurs, ouvriers, mendiants de plus en plus nombreux, petites gens, taillables et corvéables à merci, troupeau né pour suffire aux plaisirs et aux tueries de l'autre camp. Entre les deux, se creusait un fossé profond d'envies démesurées, de haines ardentes, bientôt de revendications passionnées, justes au fond, excessives dans la forme et leurs tendances.

En vain l'Eglise essayait-elle de combler ce fossé ; le peuple n'avait plus confiance dans l'Eglise dont la féodalité accaparait pour ses déshérités les titres, les sièges, les chaires, les biens.

De prétendus réformateurs surgissaient partout, soulevant les peuples, traînant après eux les gens sans aveu et sans pain, exprimant les revendications populaires dans des prédications ardentes, incendiaires, charriant l'invective et la haine. Albigeois, Vaudois, Jacques, pillaient, brûlaient, dévastaient et sous prétexte de hâter le règne de la justice sapaient les bases du vieil édifice social que, dans ses nuits pleines d'angoisses, et sous les apparences d'un Latran symbolique, le pape Innocent III voyait s'écrouler et couvrir le monde de ruines irréparables.

A travers les épisodes de la vie de François nous devinons l'état lamentable de la société d'alors : Les trois églises en ruines et qu'il rebâtit, dans la banlieue et aux portes mêmes de la ville d'Assise ; ces bandes de pauvres gens pour lesquels il faisait provision de painces lépreux rongés par leur mal et par une haine irréconciliable de Dieu et des hommes qu'il rencontre à chaque pas, errants dans la campagne, et qu'il console et qu'il soigne et qu'il convertit ; ces mendiants pour lesquels il veut qu'on dépouille l'autel de Marie ou même les frères ; ces brigands qui infestent les environs d'Assise et de l'Alverne... tout cela forme la matière de récits charmants où nous admirons la douceur, la bonne grâce et l'héroïque charité du Saint... Mais si nous détachons nos yeux du personnage central pour les fixer sur les comparses et le décor, nous reconnaissons aussitôt que le monde, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ressemblait plus à nos époques désolées par l'esprit et les œuvres de la Révolution qu'au paradis terrestre que nous font imaginer les Fioretti.

Sans doute, le système économique n'était pas le même ; mais les résultats étaient identiques. Les grosses fortunes ne consistaient pas en capitaux, en actions, en dividendes, bien qu'on n'ignorât pas tout à fait les *trusts*, puisqu' les Juifs savaient déjà à merveille accaparer

les denrées et les valeurs mobilières. Les capitalistes de ce temps-là possédaient des villes, des villages, terres, bêtes et gens, et ils usaient sans retenue de leurs droits que volontiers ils imaginaient absolus. Corruption, jouissance effrénée, rivalités souvent sanglantes, du haut en bas de l'échelle sociale, le mal s'installait triomphant, en haut par ivresse de vivre, en bas par vengeance et par révolte contre une destinée mauvaise.

C'est au milieu de cette société qui retourne à la barbarie que François paraît. C'est à ces païens de mœurs qu'il vient rapporter la loi évangélique ; j'ai dit comment il est d'abord reçu, comment sont reçus ses premiers disciples : par des moqueries, par des railleries, par des outrages ; on lui jette des pierres, de la boue, on lui crache au visage, on le traite d'insensé. Cependant il persiste, et la grâce de Dieu aidant, il touche les cœurs, se fait des auditeurs, puis des disciples. En moins de douze ans, de 1209 à 1221, il impose sa manière de voir, de penser, de vivre. Il prêche l'apaisement, la charité, la justice. Il s'interpose entre les partis. Il réconcilie l'Évêque et les magistrats d'Assise, puis les magistrats et le peuple ; il fait conclure entre le peuple et les féodaux un pacte, une charte, qui sera la première des chartes communales. Ce qu'il fait pour Assise, il le fait pour Florence, pour Pérouse, pour Spolète, pour Arezzo. Un nouvel ordre de chose commence : l'ère des libertés modernes date de Saint François. L'émancipation du peuple sort de la conscience que lui donne de ses droits et de ses devoirs François d'Assise.

Par quel moyen François arriva-t-il à réformer la société, à lui infuser cette sève chrétienne qui la soutient encore malgré son appauvrissement. De quel levier se servit-il pour soulever ce monde corrompu ?

L'histoire du Tiers-Ordre donne la réponse.

V.-M.



S'exposer au péché est déjà un péché, plus ou moins grave selon la probabilité et la gravité de la chute. Combien l'oublie en lisant des journaux ou des livres suspects, en fréquentant des personnes ou des lieux dangereux !



## Pour la Revue

### Un souhait de bonne année

**S**i les efforts de votre REVUE pour vous intéresser et vous édifier ne sont pas restés inutiles ; si elle a pu contribuer à vous rendre moins lourde la croix de chaque jour ; si elle vous a aidés à devenir meilleurs chrétiens et plus parfaits tertiaires. . .

Si elle vous a parfois apporté la lumière, la force, la consolation, la paix, l'amour de la volonté du bon Dieu, dans ses 48 pages bien pleines. . .

Si quelques lignes des *Soliloques*, si quelque bon exemple de la *Chronique*, si quelque trait d'édification ou de secours venu d'un Saint vous ont encouragés, éclairés, touchés. . .

Si en un mot vous l'avez trouvée bonne et pieuse et utile, votre REVUE, chers lecteurs, pourquoi ne la feriez-vous pas connaître et lire et aimer ? pourquoi ne lui procureriez-vous pas quelques amis nouveaux qu'elle édifierait à leur tour et dont le concours lui permettrait de se rendre de plus en plus aimable et intéressante ?

GRACES à Dieu ! Depuis 27 ans qu'elle existe, la REVUE n'a eu que des amis fidèles ; la mort seule vient lui fermer les portes qui se sont une fois ouvertes à elle ? le nombre de ses abonnés a constamment, quoique modestement, augmenté. N'est-ce pas une preuve qu'elle accomplit son œuvre au gré de tous ? N'est-ce pas une assurance pour ceux de nos lecteurs qui voudront travailler à sa diffusion, qu'on ne leur reprochera pas ensuite leurs instances ?

Dans le monde entier, il se fait un grand effort pour la diffusion de la bonne lecture. Chers lecteurs que la REVUE a édifiés, consolés, encouragés, éclairés, intéressés, entrez dans ce mouvement, propagez votre REVUE, aidez à sa diffusion. En cette année 1912, efforcez-vous de lui recruter de nouveaux amis : Voilà un souhait qu'il vous est facile d'accomplir.





*Par autorisation spéciale de l'auteur et de l'éditeur (M<sup>me</sup> BOLASSE LEBEL)*

SAINT JEAN-BAPTISTE



*« Trois miracles ornent de sainteté le jour dont nous faisons l'anniversaire : c'est aujourd'hui que l'Etoile guida les Mages à la crèche : c'est aujourd'hui que l'eau fut changée au vin des noces ; c'est aujourd'hui que pour notre salut le Christ voulut être baptisé par Jean dans le Jourdain. ! »*

Ainsi chante l'Eglise au jour de l'Épiphanie, exaltant la triple manifestation de son divin Epoux aux Mages, aux Apôtres et au monde ; et cette triple manifestation garde en ses trois phases une unité intime et mystérieuse que dans l'enivrement de l'esprit prophétique la sainte liturgie s'essaie à rendre par cet autre chant :

*« Aujourd'hui au Fiancé céleste l'Eglise est accordée, parce que le Christ l'a lavée de ses péchés dans le Jourdain : Les Mages accourent avec des présents aux noces royales, et les convives s'enivrent d'un vin fait avec de l'eau.*

Le regard des Voyants considère dans un même angle et sur un seul plan les événements que détachera la perspective du temps ; et l'Eglise inspirée voit dans l'unité d'une seule intention et d'un même mystère trois faits que l'histoire enregistre à différentes années.

Jean Baptiste est le précurseur de Jésus révélé au monde, comme l'Etoile est le précurseur de Jésus révélé aux Mages ; et Marie précède Jésus aux noces de Cana, où le Sauveur est appelé en considération de sa mère, et où il se révèle à ses disciples : Car le miracle de Cana fut le premier des signes qu'il fit, et ses disciples crurent en lui.

Mais Marie est l'Etoile, et portant son divin Fils dans la montagne, elle-même le révèle à Jean, alors caché dans le sein d'Elisabeth. Or dans les noces divines du Sauveur avec l'Eglise, dont les



noces de Cana sont une figure, et dont le baptême au Jourdain est le commencement, ce même Jean joue le rôle mystérieux de Maître du festin. Il pouvait dire en réalité au Sauveur : « *Vous avez gardé pour la fin le vin le meilleur,* » selon la remarque de Saint Thomas. Car le Sauveur nous avait d'abord parlé par les prophètes avant de venir lui-même nous enseigner ! Et c'est Jean qui hante l'épithalame, le chant sacré des noces royales : « *Voici l'agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde. Celui qui a l'Epouse, c'est l'Epoux ! Mais l'ami de l'Epoux qui se tient là et qui l'écoute, est ravi de joie à la voix de l'Epoux : Or cette joie est la mienne et elle est pleinement réalisée.* » Qui attendait de tels accents de la voix qui criait dans le désert, et dont le rugissement était terrible comme celui du lion ! Qui eût supposé que le farouche Pénitent pouvait s'attendrir et unir l'ivresse à l'austérité. L'eau du torrent où il s'abreuvait s'est elle-même changée en vin. Au contact de Celui qui descendit dans le Jourdain pour y laver les crimes de celle qu'il s'était choisie, l'eau s'est remplie de la vertu de l'Esprit Saint, et Jean ravi hors de lui-même fait retentir le désert des cris de son allégresse : *Voici l'Epoux qui vient, sortez au-devant de lui !*

V.-M.



### Paroles épiscopales

« Cette salutaire institution qui, lors de sa naissance, enrôla les âmes en foule dans toutes les classes de la société, n'est pas moins opportune au vingtième siècle qu'au treizième, soit pour répondre aux besoins des âmes éprises de vertu et de sainteté, comme il y en a toujours, grâce à Dieu, dans le monde, soit pour élever contre le sensualisme de notre temps une protestation d'autant plus nécessaire que le luxe, l'amour du plaisir, l'abus de la richesse sont plus effrénés. »

(27 mars 1911.)

CARDINAL LUÇON,  
Archevêque de Reims.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

## LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

NAISSANCE — VIE RELIGIEUSE — A QUÉBEC

**D**ÉPUIS la très intéressante biographie du Père Joseph Denis, écrite avec tant d'élégance par le Père Hugolin, la *Revue du Tiers-Ordre* n'a plus parlé des Anciens Récollets du Canada. Pourtant il y aurait tant à dire et à écrire sur ces vaillants fils de Saint François d'Assise, venus de France ou originaires du Canada. Et d'autre part c'est bien surtout dans la *Revue du Tiers-Ordre* qu'il faut insérer les pages destinées à rappeler leur mémoire. Pour les fils d'un même père, recueillir les faits et gestes de leurs frères est un devoir sacré.

Voilà pourquoi la *Revue* aura encore sa page des *Anciens Récollets*, et dans cette page nous esquisserons la physionomie de quel qu'un de ces anciens missionnaires qui n'occupent certainement pas dans l'histoire écrite du Canada et de l'Amérique du Nord toute la place due à leur zèle et à leurs travaux.

Nous commençons par le Père Gabriel de la Ribourde. Il le mérite à plusieurs titres. Ce vaillant missionnaire personnifie bien le zèle des fils de François, cet homme séraphique et « tout apostolique. » (1) De plus il fut un des quatre Récollets qui, en 1670,

---

(1) Ire Antienne des Ires vêpres de la fête de Saint François d'Assise.

vinrent rétablir au Canada leur mission interrompue depuis quarante ans. C'est lui qui fut chargé de la diriger, en qualité de Commissaire Provincial. Sa sainteté, ses travaux et sa mort au champ d'honneur méritent d'être mis en relief.

Né vers 1620 au pays « de Brie » (1), il appartenait à « une maison noble de Bourgogne » (2) dont il fut « l'unique héritier » (3). Ce qui ne l'empêcha point de renoncer à ses richesses et à son nom, pour faire profession de la pauvreté et de l'humilité séraphiques, le 1er novembre 1638. (4)

Ses supérieurs l'employèrent d'abord au saint ministère de la prédication, puis ils l'élevèrent à la charge de gardien (supérieur) ; ils lui confièrent aussi la formation des novices (5), dont l'un des plus connus est certainement le Père Louis Hennepin. Celui-ci en effet à deux endroits de ses écrits se glorifie d'avoir eu pour maître de noviciat le P. Gabriel de la Ribourde ; il nous apprend en même temps que le couvent de noviciat était à « Béthunes en pays d'Artois. » (6)

Lorsqu'en 1670, il fut question pour les Récollets de reprendre enfin leur place parmi les ouvriers du Seigneur sur la terre canadienne, le Père Gabriel de la Ribourde, emporté « par un zèle extraordinaire de la conversion des âmes, » (7) s'offrit et fut agréé. Le zèle de ce Récollet sera encore mieux apprécié si l'on considère qu'il était alors dans sa cinquantième année d'âge. On lui associa les Pères Hilarion Guénil et Simple Landon, avec les Frères Luc Lefrançois et Anselme Bardou. Le Père Germain Allart, plus tard évêque, alors Provincial de Saint-Denys, conduisit lui-même ses religieux au Canada. Le départ eut lieu de la Rochel-

(1) Mortuologe des Récollets, Archives du Séminaire, Québec. La Brie est une ancienne province de France. Elle se divisait en Brie française et en Brie champenoise. Sa capitale était la ville de Meaux.

(2) Hennepin. *Nouvelle découverte* etc. Utrecht, 1697, p. 239.

(3) Id. *ibid*

(4) Mortuologe des Récollets.

(5) Mortuologe des Récollets.

(6) Hennepin. *Nouvelle découverte*, etc. Utrecht, 1697, pp 238, 288.

(7) Mortuologe des Récollets.

le, « à la fin de ma 1670 » (1). Etait aussi à bord l'Intendant Talon.

Le voyage fut périlleux et dura trois mois (2). La Vénérable Mère de l'Incarnation raconte ainsi un des incidents de la traversée : « Il (Talon) a pensé faire naufrage proche de Tadoussac, où une tempête jeta son vaisseau sur les roches et le mit sur le côté... Son navire est demeuré fixe entre des roches effroyables, en un lieu où la marée monte et baisse. Ils demeurèrent là jusqu'à ce qu'elle remontât. Tous commencèrent à faire des vœux et à demander miséricorde à Notre Seigneur. Ce vaisseau qui devait être brisé en pièces, et tout le monde perdu, fut enlevé sans aucune rupture ; au contraire, par un bonheur inespéré, au lieu qu'il avait fait grande eau durant toute la traversée, en sorte qu'on était obligé de pomper continuellement, la grande secousse, qu'il eut sur les roches, le resserra de telle sorte qu'il ne fit pas une seule goutte d'eau depuis » (3). Après ce récit, il faut avouer tout de même qu'on se hasardait sur la mer à cette époque avec une hardiesse voisine de la témérité.

Sur l'arrivée des Récollets à Québec la Vénérable Mère de l'Incarnation écrit : « Il (Talon) a amené avec lui six Pères Récollets qui viennent se rétablir en ce pays : Car ce sont les Pères de cet Ordre qui ont été les premiers missionnaires ... Ce sont des religieux fort zélés, que leur provincial, qui est un homme considérable parmi eux et qui a des qualités éminentes, est venu lui-même établir ... Ils vont se rétablir sur leurs anciennes ruines, et cependant (en attendant) ils sont logés à notre porte, et notre église est commune à eux et à nous » (4).

Le Père Germain Allart, « secondé des charitables secours de Messieurs les Gouverneur et Intendant » (5), fit dresser en bois une maison provisoire. « L'on eut à moins de six semaines, élevé un bâtiment en bois qui servit de chapelle et de maison ; Monsieur l'évêque de Pétrée nous fit l'honneur d'y célébrer la première messe le jour de notre Père Séraphique Saint François, quatrième

(1) Leclercq, *Premier Établissement de la foi dans la Nouvelle-France*. Paris 1691. Vol. 2e. p. 91.

(2) Id. *ibid.*

(3) Lettres. Edition Richaudeau. Vol. 2e, pp. 442, 443, lettre du 27 août 1670.

(4) *Ibid.* pp. 443-444.

(5) Leclercq, *Premier établissement de la foi*, vol. 2e, p. 93.

d'octobre ; la croix fut plantée au concours de tout ce qu'il y avait de plus considérable à Québec, avec les cérémonies ordinaires, au bruit du canon et de la mousqueterie, rien n'y ayant manqué pour rendre cette action des plus solennelles » (1).

Le 10 novembre 1670, Mgr de Laval adressa une très belle lettre dans laquelle il reconnaissait bien volontiers les droits des Récollets et le désir de la colonie de voir revenir les anciens missionnaires.

« ...Quoique le ministère évangélique qu'avec la grâce divine les religieux de votre province ont rempli dans cette nouvelle partie du monde [fût]... un titre plus que suffisant à la fondation que vous y faites présentement ; cependant le parfum d'édification et le pieux souvenir qu'ont laissé ces hommes apostoliques, et aussi le désir ardent de les revoir, exprimé par les populations canadiennes, nous poussent à donner un témoignage public de l'allégresse et de la consolation de tous et de chacun au retour de ceux que les Anglais, alors ennemis jurés des Français, ont chassés du (Canada) il y a plus de quarante ans... » (2)

Rien n'est exagéré et tout paraît sincère dans cette lettre que nous regrettons de ne pouvoir citer en entier. Pourtant on aurait lieu d'être surpris de voir le premier évêque de Québec exprimer de tels sentiments si on devait ajouter foi aux dires, heureusement pas toujours justes de son premier historien, Latour (3). Il faut croire aussi que le Père Allart et ses compagnons durent inspirer pleine et entière confiance et que Mgr de Laval vit avec raison dans ces nouveaux arrivés, des hommes de Dieu, des auxiliaires précieux, et pas autre chose.

Cette lettre de Mgr de Laval mit le dernier sceau au rétablissement des Récollets. La mission du Père Germain Allart était terminée ; il ne restait plus qu'à donner un guide, un chef au petit bataillon séraphique. Le Père Allart nomma à cette fin le Père Gabriel de la Ribourde Commissaire Provincial pour le Canada et supérieur du couvent de Québec, après quoi il s'embarqua pour la France.

(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.

(1) Id. *ibid.*

(2) Archives de Versailles, fonds Récollets.

(3) *Mémoire sur la Vie de Monseigneur de Laval*, p. 199.



## NOUVELLES DE ROME

**C**onsécration épiscopale de Mgr Denis Schuler O. F. M. — Le dimanche 5 novembre, dans notre église généralice de Saint Antoine de Rome, eut lieu la consécration de l'ancien Ministre Général des Franciscains, nommé par le Souverain Pontife archevêque titulaire de Nazianze.

La consécration fut faite par S. E. le Cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, assisté de deux évêques franciscains, Mgr Ghezzi, de Civita Castellana, et Mgr Doebbing, de Nepi et Sutri.

Les trois Généraux de l'Ordre des Frères Mineurs étaient présents : le R. P. Pacifique Monza, Général des Franciscains, accompagné du Procureur Général de l'Ordre, le R. P. Lemos ; le R. P. Soltaz, Général des Conventuels ; le R. P. Pacifique de Seggiano, Général des Capucins. D'autres personnages de marque étaient venus donner au nouvel évêque le témoignage de leur sympathique présence : le Maître Général des Dominicains, R. P. Cormier ; le Général des Tertiaires réguliers, R. P. De Mattia ; le Général des Augustins, R. P. Rodriguez ; les représentants des rois de Prusse et de Bavière etc. . . et un grand nombre de prélats, de prêtres, de religieux et religieuses.

La cérémonie suivit le rite accoutumé. Pendant le chant du *Te Deum*, le nouvel archevêque, avec une émotion visible, donna pour la première fois aux fidèles la triple bénédiction des pontifes.

Le Saint-Père tiré par la manche. — Aux Franciscaines

Missionnaires de Marie de Rome, est confiée la tutelle d'une centaine de fillettes échappées au désastre de Messine. Le Saint-Père s'intéresse beaucoup à ces pauvres enfants privées de famille, et les fait venir de temps à autre au Vatican.

Tous les ans, un certain nombre sont admises à la première communion, et le lendemain de la cérémonie, les nouvelles communicantes sont présentées, avec leurs jeunes compagnes, au Souverain Pontife.

Or, racontait une des religieuses, nos jeunes orphelines obtenaient, l'autre jour, la faveur d'une audience pontificale, quand Pie X se sentit tout à coup tiré par la manche. La première fois, le geste passa presque inaperçu ; mais, à la suite d'un deuxième mouvement, le Pape interrompit son discours, et dit : — Qui est-ce qui me secoue ainsi ?

Une voix argentine s'éleva aussitôt : — C'est moi ! fit-elle. Nous nous tournâmes : l'interromptrice était une gamine de cinq ans. Nous voulions la rabrouer, mais le Pape, la faisant venir près de lui, se mit à la questionner :

— Eh ! *povera fanciulla*, que me veux-tu ?

— J'ai cinq ans. Je voudrais faire ma première communion et les religieuses ne veulent pas !

— Mais, objecta le Pape en souriant, tu ne sais peut-être pas suffisamment ton catéchisme ?

— Je vous demande pardon, Saint Père, veuillez m'interroger, je vous répondrai.

Le Souverain Pontife s'empresse de déférer au désir de l'enfant et passe avec elle en revue plusieurs chapitres. Toutes les demandes reçoivent une réponse satisfaisante. Émerveillé du résultat, Pie X interpelle les religieuses :

— Mes Sœurs, dit le Saint-Père, je vous prie d'accompagner dès demain, cette enfant à la table sainte.

A peine les derniers mots sont-ils prononcés, que la jeune orpheline saute de joie et se jette aux genoux du Pape pour lui exprimer reconnaissance. N'est-ce pas là une jolie scène ?

**Le cardinal Fischer.** — L'éminentissime archevêque de Cologne a pour titre cardinalice l'Eglise des Saints Nérée et Achillée, à Rome. Dernièrement le gouvernement italien, poursuivant son œuvre de spoliation sous le couvert du zèle artistique, voulut s'em-

parer de cette église qui est très belle, pour en faire un musée. Mais les employés du gouvernement durent se retirer devant les protestations du clergé de l'église, qui affirmait qu'une telle transformation attentait aux droits du Cardinal et qu'elle ne pouvait se faire sans son autorisation. Prévenu par télégramme, le cardinal Fischer s'adressa à l'Empereur d'Allemagne pour la sauvegarde de ses droits. Et à son tour, l'Empereur chargea de cette mission son ambassadeur à Rome. Les chancelleries délibèrent.

**Agrégation des Ursulines au Tiers-Ordre.** — Les Ursulines furent fondées par Sainte Angèle de Mérici, pour l'éducation de la jeunesse. Or, la Fondatrice appartenait au Tiers-Ordre franciscain. Les Supérieures de la Congrégation ont donc demandé récemment à Sa Sainteté Pie X de pouvoir participer aux privilèges et aux indulgences accordées à l'Ordre Séraphique. Cette supplique, appuyée par le Cardinal Archevêque de Milan et par plusieurs Evêques, vient de recevoir une réponse favorable. Le 20 juin dernier, le Saint Père a agrégé canoniquement les Ursulines au Tiers-Ordre, leur laissant toutefois leur autonomie et leur indépendance. C'est donc un nouvel accroissement pour la famille franciscaine. Tous nos lecteurs s'en réjouiront avec nous.

**Mort d'un évêque franciscain.** — Mgr Jules Marsili, évêque d'Antigona, est décédé à l'âge de 89 ans, au couvent de la Portioncule. Le Souverain Pontife à la nouvelle de sa maladie, lui envoya une bénédiction spéciale, en souvenir des services rendus par lui à l'Eglise. Franciscain depuis 1840, missionnaire en Albanie pendant 25 ans, Pie X l'avait, en 1873, sacré évêque de Sappa, en Albanie, pour récompenser son zèle. Depuis plusieurs années son grand âge l'avait décidé à démissionner et à se retirer à Assise où il est décédé le 28 juillet.



Si Dieu te donne prospérité, remercie-le très humblement et garde-toi de pécher par orgueil, car les dons de Dieu ne doivent pas nous servir d'armes contre lui

(S. Louis, *tertiaire.*)



## Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Journée Franciscaine

**A** l'occasion de la *Semaine Sociale* tenue à Assise à la fin de septembre, un congrès de tertiaires s'est réuni dans la Séraphique Cité. Le lieu fixé pour les assemblées était le monastère bénédictin de Saint-Pierre. Un nombre considérable de tertiaires venus de tous les points de l'Italie prirent part à cette réunion. Les deux Généraux des Franciscains et des Capucins avait envoyé un délégué.

La présidence avait été donnée au président de l'*Union Populaire*, le Dr Necchi. Des orateurs distingués prirent la parole : le Dr Pasquini et le P. Gabriel Grandi furent particulièrement applaudis.

Le thème des conférences fut l'étude des moyens pratiques de faire rendre au Tiers-Ordre son plein fruit social.

### La Bénédiction de Saint François

**A**u Maroc, c'est à Saint François qu'ont recours les soldats espagnols pour se protéger contre les périls de la guerre : ils ont une grande dévotion à la bénédiction du séraphique Patriarche dont ils portent un exemplaire sur eux avec une grande confiance.

### La Fondatrice des Franciscaines du Sacré-Cœur

**L**E 18 juillet, s'éteignait pieusement la Très Révérende Mère Marie-Thérèse de la Croix, fondatrice des Franciscaines-Oblates du Sacré-Cœur de Chantenay.

Elle était née à la Verrerie, en Vendée, et s'appelait Sophie Gazeau de la Brandanière. La première partie de sa vie jusqu'à l'âge de 42 ans, se passa dans la souffrance. Gravement malade, elle eut recours à la Très Sainte Vierge. Sur les conseils de son directeur le P. Pacifique de Saint-Paul, capucin, elle se rendit presque mourante à Notre-Dame du Chêne, au diocèse du Mans, et y fut guérie miraculeusement.

Dieu lui fit comprendre alors qu'il ne l'appelait pas au cloître, comme elle l'avait cru jusqu'alors, mais à une vie de dévouement pour les malades, les pauvres et les infortunés de toutes sortes.

Elle revêtit l'habit du Tiers-Ordre dans l'église des Capucins de Rome. Le Pape Pie IX l'encouragea dans son dessein, et, à peine de retour en France, elle se mit à l'œuvre.

### Missions de la Caquetà

LA Caquetà est un puissant affluent de l'Amazone, le fleuve géant de l'Amérique du Sud. Elle prend sa source en territoire colombien, à plus de 10000 pieds d'altitude ; sa longueur totale est d'environ 1000 milles, au cours desquels elle ne reçoit pas moins de 200 affluents, rivières ou torrents. Bien que son bassin, par son étendue et sa fertilité, puisse nourrir 50 millions d'habitants, la cruauté du climat est telle qu'on y rencontre à peine quelques milliers d'âmes, d'une vie complètement sauvage ; et dans cet immense territoire, il n'existe que 19 villages en formation.

Depuis 1904 cependant, le Saint Siège a érigé cette contrée en Préfecture apostolique qu'il a confiée aux Franciscains. Là, comme en d'autres pays plus fortunés, les fils de Saint François seront à la fois les pionniers de la civilisation et les apôtres de l'Évangile.

### Apôtre et colonisateur

EN août 1912, la petite ville de Mulchen en Araucanie, célébrera le 50e anniversaire de sa fondation, et déjà le comité organisé à cet effet a décidé que le monument commémoratif de ce jubilé serait une statue élevée au Père Alexandre Manera, franciscain.

Cette idée a rallié les suffrages non seulement des citoyens sans distinction d'opinions et de partis, mais même des habitants des cités voisines, tant la renommée de cet humble religieux y est établie.

Né à Rome en 1822, missionnaire au Chili dès 1850, ses éminentes qualités le désignèrent comme fondateur de la Mission de Mulchen dont le territoire venait d'être conquis sur les indigènes. Missionnaire des Indiens, curé des Chiliens, il fut le père de tous. Sa charité s'exerça sur tous les terrains, religieux, social, politique : la confiance de tous en lui était si grande que le gouvernement central lui confia la gestion des intérêts de la cité naissante. Il mourut en 1876. La rue principale de Mulchen porte son nom.

Ajoutons que le P. Alexandre Manera ne brillait pas moins par sa sainteté que par ses talents de colonisateur, et que les âmes furent toujours sa première préoccupation.

### Le Père Léo Heinrichs

**L**E 12 juin 1911, à Dundee Lake, N. J. une chapelle a été érigée sous le vocable de Saint Léon en mémoire du pieux recteur de Sainte Elisabeth de Denver, Co, assassiné dans son église pendant qu'il distribuait la sainte Communion. Ainsi que nos lecteurs le savent, la cause du P. Léo est introduite à Rome. S. G. l'évêque de Newark a autorisé l'érection de cette chapelle, et il en a commis la bénédiction au R. P. Francis Koch, O. F. M, par les soins duquel elle a été construite. Un grand nombre de personnes amies du P. Léo assistèrent à la cérémonie.

### A San Francisco

**S**AN Francisco sera en 1915 le théâtre d'une Exposition universelle, *World's Fair*. Le comité de Direction a mis à l'étude le projet d'une statue colossale, pour demeurer le mémorial de l'exposition. Deux projets attirent l'attention : celui d'un évêque épiscopalien, le Rév. Nichols qui demande que la statue soit celle de Saint François, à la fois parce qu'il est le patron la cité et parce qu'il *est aimé de tous* sans distinction de race ou de religion.

L'autre est celui du sculpteur Lewis Rothe, qui propose l'érection d'une statue gigantesque au franciscain Junipère Serra, apôtre de la contrée. La croix qu'il tiendrait dans sa main serait munie d'un phare ; le piédestal de la statue serait orné d'une décoration rappelant les travaux du missionnaire, ainsi que les diverses villes où s'exerça son zèle. — Le monument serait placé de telle sorte qu'il serait visible de très-loin, soit par les navigateurs, soit par les voyageurs.

### Précieuse relique

**A**Tokio, capitale du Japon, s'ouvrit cette année une exposition curieuse et précieuse : Tout ce qu'on put trouver de livres ayant appartenu aux anciens missionnaires espagnols qui voici 400 ans, évangélisaient l'Empire du Soleil levant, fut réuni pour former une bibliothèque d'inappréciable valeur : règles, traités d'oraison, théologie, science, délassements, etc, figuraient dans cette collection. On y voyait aussi des manuscrits compilés par les missionnaires. — L'un des ouvrages, des plus précieux à ce titre, a été à l'usage de Saint Pierre-Baptiste, alors commissaire de l'Ordre franciscain et depuis chef glorieux d'une légion de martyrs.

## CANADA

## Visites Canoniques

QUÉBEC. *Saint-Roch*. Visite du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre par le R. P. Arthur. Assistance nombreuse et admirablement recueillie. A la fin de la visite plusieurs dames et jeunes filles prirent le saint habit, et plusieurs novices firent leur profession.

SAINT-HUBERT. 5-8 novembre 1911. Visite par le R. P. Germain-Marie, O. F. M. à l'issue de laquelle la fraternité des sœurs s'est augmentée de 36 professes et de 21 novices, et celle des frères de 6 profès et de 3 novices.

Les élections ont formé les discrétaires suivants :

Pour les FRÈRES, dont la fraternité fut érigée durant cette même visite le 8 novembre 1911 :

Ministre : M. Jos. Paré, maire de Saint-Hubert ; Assistant : M. Aimé Guertin ; Maître des novices et secrétaire : M. Fr. Robert ; Discrets : MM. André Sainte-Marie et Michel Sainte-Marie.

Pour les SŒURS : Supérieure Mde Elie Sainte-Marie ; Assistante : Mde W. Tremblay ; Maîtresse des novices : Mde R. Dufrenès ; Secrétaire : Mlle E. Robert ; Trésorière : Mde S. Robert ; Discrètes : Mdes Fr Charron, N Dubois, A. Guertin, J. Paré.

JOLIETTE. Visite du 12 au 15 novembre par le R. P. Germain-Marie : Professions : 2 frères et 2 sœurs. Vêtures : 22 frères et 56 sœurs. Au salut de clôture S. G. Mgr Archambault, tertiaire, daigna officier pontificalement.

LACOLLE. Les deux paroisses de Lacolle ont bénéficié de la visite canonique des Tertiaires : Saint-Bernard du 12 au 15 novembre ; — Notre-Dame du Mont-Carmel du 15 au 20. Dans chaque paroisse, il y a un groupe fervent et zélé de tertiaires que les difficultés de la température et des chemins n'ont pas retenus d'assister aux exercices qui furent données par le R. P. Valentin-Marie.

A Saint-Bernard, la fraternité formée l'année dernière à la suite de la retraite paroissiale a été érigée canoniquement et son discrétairé ainsi composé par le suffrage des profès.

Supérieure : Mde Amédée Tremblay ; Assistant : M. Alfred Poirier ; Maîtresse des novices : Mde Alfred Gagnon ; Secrétaire : Mlle Marie-Louise Arbour ; Trésorier : M. Eugène Trudeau ; Discrète : Mde Edouard Labonté ; Discrets : MM. Aimé Rémillard, Amédée Tremblay.

Professions : 20 frères, 19 sœurs. Vêtures : 2 frères, 7 sœurs.

Au Mont-Carmel, le départ de la supérieure nécessitait une élection partielle. Le discréttoire se trouve ainsi constitué :

Supérieure : Mde Wilbrod Landry ; Assistant : M. Alarie Girard ;  
Maîtresse des novices : Mde Francis Landry ; Maître des novices :  
M. Alfred Racine ; Secrétaire et Trésorier : M. Dr. J. A. Paquet ;  
Membres du discréttoire : M. Wilfrid Girard ; Mde Tél. Laramée ; Mde  
Isidore Giroux ; Mde Alfred Boivin ; Mlle Praxède Paquet, zélatrice de  
la *Revue* ; Mlle Mary Barker : Mlle Mary O'Neill ;

SAINT-HENRI DE MASCOCHE. Visite du 11 au 15 novembre par le  
R. P. Mathieu-Marie. 5 vêtures, 19 professions. Les élections ont ainsi  
constitué le nouveaux discréttoire :

Supérieure : Mde Joseph Crépeau ; Assistante : Mde Hubert Beau-  
chemin ; Maîtresse des novices : Mlle Salomé Crépeau ; Trésorière :  
Mlle Lia Chatigny ; Secrétaire : Mde Cléophas Robinson ; Sacristine :  
Mde Alfred Lamarche.

SAINT-JEAN CHRYSOSTOME, comté de Lévis. Visite canonique du 5  
au 8 novembre par les RR. PP. Berchmans, gardien du couvent de  
Québec, et Denis, au cours de la retraite paroissiale. Le Tiers-Ordre,  
mieux connu, contribuera à conserver les fruits de la parole divine.

#### ETATS-UNIS

FALL-RIVER MASS. Fraternité Sainte Elisabeth. Le mois d'octobre  
a été saintement célébré cette année. D'abord le 4 octobre, la Fraternité  
en grand habit assista à la messe solennelle demandée par elle en l'hon-  
neur du Séraphique Père. Le soir eut lieu le sermon, et le salut du Très  
Saint-Sacrement.

La retraite prêchée par le R. P. Arthur fut très suivie, et les instruc-  
tions de l'éloquent prédicateur très goûtées ; elle occupa la semaine du  
22 au 29 octobre et se termina par une imposante communion générale.

Une cérémonie de profession nous réunit le 9 novembre ; elle avait  
été retardée pour que l'année de noviciat fut accomplie. Cette cérémo-  
nie restera inoubliable : 113 personnes y prirent part.

La supérieure Mde Israël Renaud ayant dû démissionner pour cause  
de santé, des élections eurent lieu qui donnèrent les résultats suivants :

Supérieure : Mde Elzéar Paradis ; Assistante : Mde Jos. Larivière ;  
Maîtresse des novices : Mde J. Bte Corriveau ; Secrétaire : Mde Lan-  
dry ; Zélatrice de la *Revue* : Mlle Rosalie Thibault.

La Fraternité offre ici à Mde Israël Renaud l'hommage de sa sincère  
reconnaissance pour le zèle qu'elle a apporté au progrès des œuvres, et  
ses meilleurs vœux pour son retour à la santé. SR SECRÉTAIRE.



## Saint François et la joie de vivre



SAINT François était l'homme de la paix de l'âme ; mais cette paix, il la promenait en quelque sorte à travers les campagnes et les quartiers pauvres, des villes, il l'accompagnait d'une douce ivresse née d'une méditation poétique et chantante... S'il voyait des misères, il savait les consoler par la vue des beautés du monde, tel que Dieu l'avait voulu, tel que Dieu l'avait régénéré. Toutes ses idées, celles-là même qu'il communiquait aux Souverains Pontifes, se présentaient « comme des visions d'artiste ». C'est par des images souriantes qu'il éveillait l'amour de la Pauvreté, de l'Humilité, de la Charité. Par ces allégories, d'abord vécues au-dedans de lui-même, il ravivait la pensée évangélique, il humanisait les crucifix et les images de la Vierge. Ce noble élan irrésistible, que son enthousiasme, à la fois mystique et humain, idéaliste et naturaliste, inspirait à l'activité des poètes, des musiciens, des architectes, des sculpteurs, des peintres, est d'autant plus fécond et durable, que cet élan n'est point un retour matériel à l'étude et à la copie des œuvres antiques ou étrangères, mais l'élan chaleureux et spontané de l'imagination, animée, et rajeunie par une intelligence nouvelle de la nature et de la vie.

Il est bon de retremper dans de pareilles études l'idée qu'on doit se faire des Saints.

H. JOLY. (L'Univers.)



C'est la crainte des croix qui augmente les croix.

(B. CURÉ D'ARS, *Tertiaire*).



## Grotte de la Nativité, à Bethléem

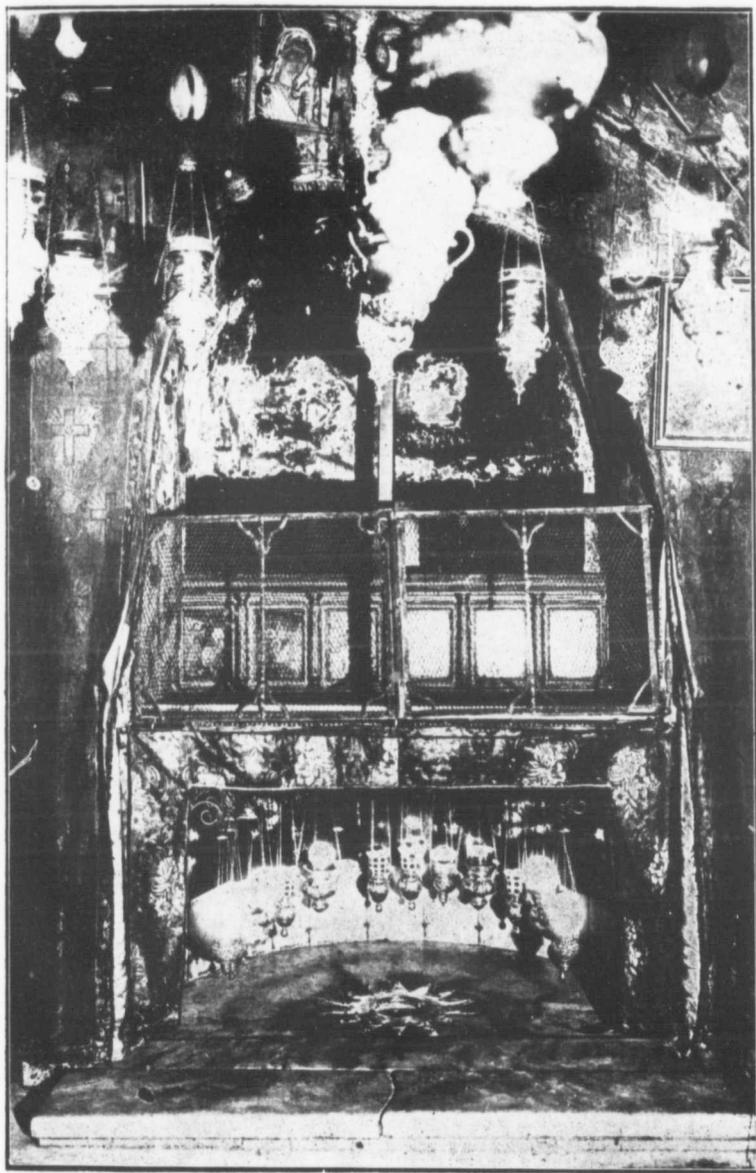


La Grotte de la Nativité est pratiquée dans un rocher calcaire fort tendre. A l'origine elle était assez vaste, ou formée de plusieurs enfoncements, et on devait y arriver de plain-pied. Lors de la construction de l'église, la grotte même, où s'accomplirent les augustes mystères, fut transformée en crypte, et le plafond naturel, peu solide, dut céder la place à une voûte en maçonnerie. Deux escaliers composés l'un de 16 degrés, l'autre de 13 seulement, s'ouvrent aux deux côtés du chœur et aboutissent au fond de la sainte Grotte. Les deux gracieuses entrées au sommet des escaliers ont été remaniées au XII<sup>e</sup> siècle et sont fermées par de belles portes en bronze.

Sombre par elle-même, cette crypte est éclairée par 53 lampes, dont 19 appartiennent aux Latins. La forme est à peu près celle d'un rectangle, long de 12 m. 30 et large de 3 m. 15 en moyenne. Le sol et les parois sont recouverts de belles dalles de marbre blanc. A l'extrémité orientale de cette Grotte, entre les deux escaliers qui y convergent, on voit une niche arrondie dans sa partie supérieure et portant encore des traces de la mosaïque qui représentait la naissance du Fils de Dieu, avec la légende en latin. Le sol est revêtu de marbre blanc où brille, encastrée dans le pavé, une étoile en vermeille autour de laquelle on lit ces mots :

HIC DE VIRGINE MARIA JESUS CHRISTUS NATUS EST.— 1717

C'est en effet en ce lieu que d'après l'antique tradition, la Très Sainte Vierge mit au monde le Sauveur du genre humain. (V. Luc.



LA GROTTTE DE BETHLÉEM

1

[Faint, illegible text covering the majority of the page]

1-7, n° 35 ). Autour de l'étoile brûle jour et nuit 15 lampes dont 4 appartiennent aux Latins, 5 aux Arméniens et 6 aux Grecs.

Cette étoile qui par son inscription latine consacre les droits des Latins à la propriété de ce précieux sanctuaire, avait disparu en 1847. Après cinq ans de négociations sans cesse entravées par les intrigues de l'ambassadeur de Russie, le sultan Abdoul Medjid obligea les Grecs à restituer l'étoile, qui fut de nouveau scellée en sa place en 1852. Toutefois, les Grecs et les Arméniens continuent à célébrer en cet endroit une messe par jour, à l'exclusion des Latins.

A quatre pas de là, on descend par trois marches dans l'oratoire de la crèche dont l'entrée et le côté nord sont soutenus par trois colonnes de vert antique. A travers la draperie on peut apercevoir la paroi rocheuse. C'est là que la Vierge-Mère étendit sur la paille le Nouveau-Né, et que les bergers, avertis par les anges, vinrent adorer le Messie.

Une excavation dans le rocher, recouverte de marbre, représente la mangeoire. La crèche en bois plaqué d'argent dont parlent les anciens pèlerins, se conserve dans la basilique de Sainte Marie Majeure à Rome, depuis le XII<sup>e</sup> siècle.

Saewulf, pèlerin anglo-saxon, qui visita la sainte grotte en 1102, la décrit en ces termes : « Presque au milieu de cette église, sous le chœur, est une crypte dans laquelle on voit le lieu de la Nativité de Notre Seigneur à gauche, et la crèche à droite, un peu plus bas. » Cette description de la sainte grotte, antérieure aux temps des croisades, est encore aujourd'hui d'une vérité frappante.

Le Sanctuaire de la crèche appartient exclusivement aux Latins.

La tapisserie qui couvre les parois de la grotte est en amiante garantie contre l'incendie; elle représente les principaux traits de l'Enfance de Jésus. C'est un don du gouvernement français fait en 1874 pour remplacer les tapisseries volées par les schismatiques quelques mois auparavant.

Ajoutons que les Franciscains ont souvent empourpré de leur sang ce lieu sacré pour en conserver la propriété aux fidèles catholiques: les derniers attentats ont eu lieu en 1873 et en 1893. En cette dernière année un frère fut tué et un prêtre, un vieillard, blessé au cours d'une procession. Quelle belle mort ! mourir pour l'Eglise au lieu même où notre Sauveur commença de vivre selon la chair !

MISSIONS FRANCISCAINES

EN CHINE

UNE VIE DE MISSIONNAIRE. — UNE EGLISE AU  
CHRIST-ROI.

*Lettre du R. P. Yves-M. Pouliquen, O. F. M*

*au T. R. P. Colomban-Marie*

Si-Yu. Mission catholique, par Laichofu-Shantung,

13 Septembre 1911.

Mon Très Révérend Père,

Je me demande comment je vais commencer cette lettre, et surtout quels arguments je vais prendre pour me faire pardonner mon silence absolu jusqu'ici avec votre Paternité. Le plus court est de ne pas chercher à m'excuser du tout et de m'avouer coupable. . .

Je compte d'ailleurs sur une indulgence plus particulière de votre part en raison de mon *curriculum vitæ* qui, depuis ma naissance dans l'Ordre, a toujours roulé loin de la maison paternelle.

Après douze ans de Terre-Sainte, voici huit ans que je travaille à annoncer ou à faire mieux connaître la Bonne Nouvelle à nos braves Chinois.—J'en suis à mon troisième district dans le Vicariat. Le premier, où je passai trois ans étant situé à l'orient du fleuve Jaune, à cinq jours des autres confrères, les trois Sous-Préfectures qui le constituaient furent rétrocédées au Vicariat voisin. Je partis pour mon deuxième district qui était à fonder : pas même un catéchumène dans mes trois Sous-Préfectures ! J'y passai deux ans à l'auberge et deux autres années à me construire une résidence avec oratoire, école, etc... J'avais à peine terminé les travaux, quand un petit papier de Monseigneur me relança dans ce district. Je n'ai qu'une Sous-Préfecture cette fois, mais pour 70 baptisés adultes que je laissais là-bas, avec près de 2000 catéchumènes, ici j'ai à soigner dans les 700 chrétiens, et le double de catéchumènes éparpillés sur toute l'étendue de la Sous-Préfecture. Et pour tout ce monde je n'ai pas une église, pas un oratoire convenable, pas même un logis pour le missionnaire ; car on ne peut pas appeler logis une chambre

de dix pieds carrés où l'on doit s'armer de son parapluie pour se coucher ! Il faut donc construire encore ! construire une église et une résidence. Je n'ai pas à en demander l'autorisation ; elle m'a été donnée généreusement par Monseigneur, qui aurait bien aït, je crois, d'y ajouter quelques milliers de francs. Mais où les aurait-il pris ! C'est à moi tout seul à me débrouiller pour trouver dans le courant de cette année les 4 à 5000 dollars nécessaires, et ma foi ! je dois avouer que la Providence m'a aidé merveilleusement jusqu'à présent ! Ma souscription pour mon église qui sera dédiée au Christ-Roi est montée déjà à près de 2500 dollars. Déjà trois continents y sont représentés ; pour le 4<sup>e</sup>, l'Amérique, puis-je compter sur votre Paternité ? Pour l'Océanie... ? Auriez-vous une adresse quelconque, car je veux que mon église dont je voudrais faire un petit bijou soit un hommage universel au Roi-Universel. Je me souviens qu'en Terre-Sainte un groupe de prêtres canadiens s'offrit à prendre à ses frais la reconstruction de la Basilique d'Emmaüs : certaines conditions firent rompre les pourparlers. Pouvez-vous faire savoir à ces prêtres ou à leurs confrères que la Chine attend leurs pierres pour un premier monument d'hommage au Christ-Roi (1).

Bénissez, mon Très Révérend Père, votre enfant tout affectueux et obéissant,

Fr. Yves-Marie Pouliquen. o. f. m.

## AU JAPON

*Lettre du R. P. Calixte Gêlinas, O. F. M.,*

*à son frère religieux franciscain*

Sapporo, 15 septembre 1911

Bien cher frère,

Hier a eu lieu la bénédiction de notre nouvel hôpital. Mgr Berlioz a dit la messe à notre couvent et ensuite nous nous som-

---

(1) La Royauté universelle de N. S. J. C. est une *thèse* de la théologie franciscaine appuyée sur la théologie de Saint Paul. Le Verbe incarné, Principe et Fin de la Création et de toute l'œuvre de Dieu, mérite en effet le titre de Roi Universel.

mes rendus à l'hôpital pour la bénédiction. Il ne faut pas croire qu'on s'y est rendu processionnellement ; non, loin de là : on s'y rendit séparément afin d'éviter de former un groupe. Aujourd'hui on est prêt à recevoir des malades. Priez bien afin qu'on puisse y convertir beaucoup de malades, c'est là le but principal.

Dimanche dernier, je suis allé à Muroran à l'occasion de la cérémonie de confirmation. Dix personnes ont reçu ce sacrement. C'est une belle cérémonie même en mission. J'ai entendu Mgr Berlioz prêcher en japonais. Il prêche très bien, tous les Japonais l'admirent, moi aussi je l'admire, mais je ne comprends pas tout. Après la messe, j'ai entendu un autre sermon donné par un prêtre japonais. J'ai mieux compris ce dernier, sans toutefois comprendre absolument tous les mots. J'ai pu suivre le sens.

J'ai encore beaucoup à faire pour arriver à parler et à comprendre le japonais. Dans mon voyage à Muroran, je suis arrêté entre deux trains, à Shiraoui, petit village où demeurent deux de nos pères pour y apprendre la langue des Aïnos, c'est-à-dire des habitants primitifs du Japon (1). Il y a dans ce village (outre les maisons japonaises qui sont un peu séparées des autres) une soixantaine de maisons aïnos. Quelle pauvreté et quelle misère dans ces maisons ! j'ai visité une de ces cabanes en paille, où l'on brûle des branchages (pour faire la cuisine) dans le milieu de la pièce sur un carré de cendre. Il n'y a pas de cheminée ; c'est quelque chose comme les vieilles cabanes à sucre d'autrefois, que peut-être vous-même vous n'avez pas vues, mais dont nos gens doivent se souvenir. Ces bons hommes ne vivent que de chasse et de pêche. Les Japonais les appellent sauvages, mais ils sont d'un tempérament bien doux. Ils écoutent facilement ce qu'on leur dit et ils ne font généralement aucune objection si on leur parle de Dieu ; toutefois, comme ce sont de vrais enfants, il faudrait être toujours avec eux pour leur dire : Ceci n'est pas bien, il vaudrait mieux faire comme cela ; ils obéiraient sûrement. Une autre difficulté, c'est qu'il ne faut pas chercher à les mêler aux Japonais, car ceux-ci méprisent et haïssent les Aïnos d'une vieille haine de race.

Mais je ne pouvais pas toujours rester là. Je suis revenu à Sap-

---

(1) La REVUE a donné en octobre 1910, p. 501, une étude sur les Aïnos.

poro où je continue le même ouvrage en ajoutant une ou deux heures de français par semaine, à la *Caserne*. Je suis content, je pourrai gagner quelques yen pour les besoins de notre mission. Il y a tant de besoins ici. Je ferai aussi deux classes de français par semaine à nos pensionnaires qui veulent apprendre le français. Voilà, cher frère, de l'ouvrage.

Tout va très bien. Priez toujours pour moi qui ne vous oublie jamais.

FR. CALIXTE GÉLINAS, O. F. M.



## EN TRIPOLITAINE

### CONTRE-COUP FACHEUX

Une tentative de conquête de Tripoli et de ses dépendances par les armées italiennes a eu un effet désastreux pour les intérêts catholiques : car les Musulmans se sont mis à exercer des représailles sur tous les établissements religieux où les Italiens étaient naturellement en majorité.

### ŒUVRES FRANCISCAINES

Voici, d'après les documents officiels, l'état de la Mission franciscaine avant les hostilités.

La mission catholique en Tripolitaine forme une Préfecture apostolique confiée aux Frères Mineurs et ce sont diverses provinces de l'Ordre qui fournissent les missionnaires, actuellement au nombre de 23.

C'est seulement à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle qu'il fut possible à des missionnaires français de pénétrer en Tripolitaine et d'ouvrir une petite église dans la ville de Tripoli. Peu à peu, on bâtit aussi quelques chapelles et des résidences pour les missionnaires en d'autres endroits de la Tripolitaine ; mais, plusieurs fois, elles furent détrui-

tes par les indigènes. Dans ces temps-là, si les missionnaires avaient pour but de convertir les Mahométans, cette intention restait généralement à l'état de pieux désir, car les lois s'y opposaient formellement, et, lorsqu'on obtenait quelques conversions, le converti devait être bien vite expédié en Europe pour le soustraire à la fureur de ses anciens coreligionnaires. De nos jours encore, la situation a peu changé à ce point de vue.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que la mission fut confiée aux Franciscains italiens, qui ont continué l'apostolat avec le même zèle que leurs prédécesseurs français. Les dernières statistiques indiquent qu'il y a, dans la Tripolitaine, 5,541 catholiques, tous romains, à l'exception de 61 catholiques de rite arménien ou grec.

Outre les 23 Franciscains, il y a dans la Préfecture apostolique de Tripoli 7 Marianites, qui ont ouvert à Tripoli même un collège fréquenté par près de deux cents élèves. Ces Marianites ont été appelés par les Missionnaires Franciscains, il y a environ vingt-cinq ans. De plus, on y compte 16 religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie et 17 Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition. Ces religieuses dirigent des écoles et des orphelinats, où sont reçus les enfants catholiques et musulmans.

Les stations de la Mission Tripolitaine sont les suivantes :

*Tripoli*, avec 4,400 catholiques. C'est la résidence du Préfet apostolique. Là se trouvent le collège-école des Marianites et une école de filles tenue par les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition et suivie par 530 élèves.

*Mescia*, près de Tripoli, où les Franciscains ont un hospice et une église, et ont fondé, il y a quelques années, un orphelinat desservi par les Franciscaines Missionnaires de Marie. Il y a environ 600 catholiques et une école tenue par les Franciscains.

*Koms*, où l'on a érigé une résidence avec l'église, il y a une vingtaine d'années, et, en 1908, une école de filles, confiée aux Franciscaines Missionnaires de Marie. On y compte 145 catholiques.

*Benghasi*, avec une résidence de Franciscains, 310 catholiques, une école de garçons et une école de filles.

*Bercas*, près de Benghasi, où les Franciscains ont une chapelle, où ils se rendent de temps en temps pour le service religieux des quelques catholiques qui y résident.

*Derna*, où les Franciscains ont pu s'établir en 1903 et où ils ont construit une église et une école de filles.

En outre, les Franciscains entretiennent dans la Préfecture tripolitaine un hôpital et six dispensaires pharmaceutiques.

#### AUMONIERS MILITAIRES

Depuis le commencement des hostilités, les Frères Mineurs sont aumôniers militaires dans ces mêmes contrées. Le Ministre de la guerre d'Italie a en effet demandé au Ministre général des Franciscains de désigner un certain nombre de religieux destinés à accompagner les troupes italiennes dans leur expédition de Tripoli. La même demande a été faite au Ministre général des Capucins par l'œuvre de la *Croix Rouge* (service international d'ambulanciers volontaires.)

*Décorés d'un galon d'argent sur leur manche de bure*, les chapelains ainsi désignés se sont embarqués avec les soldats.

#### HÉROISME CHRÉTIEN

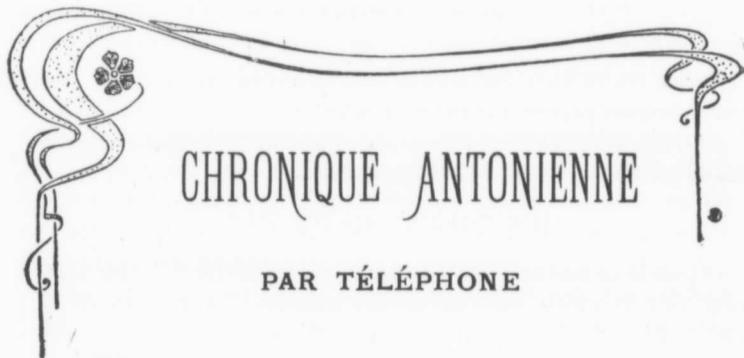
Pour terminer, un beau trait d'héroïsme chrétien. Pendant les préparatifs du siège de Tripoli, les Italiens qui habitaient la ville furent en continuel danger de mort, en butte aux attaques des Turcs ; tous ceux qui purent se réfugier sous la protection de l'armée italienne le firent, sauf les Franciscains et les Sœurs Joséphites qui demeurèrent à leurs postes d'enseignement et d'assistance sanitaire.

En vain le Consul Italien les pressa-t-il de mettre leur vie en sûreté. Le Préfet apostolique, le P. Bonaventure Rossetti, répondit simplement et résolûment que la conscience chrétienne ne lui permettait d'abandonner ni l'église, ni le couvent, ni les écoles, ni l'hôpital.

Ils restèrent.

Quelques jours après l'armée victorieuse fêtait son triomphe. Les Italiens rentrés dans leurs foyers célébraient la gloire de leurs armes. Il y en eut cependant qui ne prirent aucune part à ces démonstrations : les missionnaires et les sœurs, simplement, restaient occupés à leurs pacifiques travaux, à l'église, à l'école, à l'hôpital...

(*Bolletino del T.-O., Padoue*)



# CHRONIQUE ANTONIENNE

PAR TÉLÉPHONE

4 juin 1911. 10 hs A. M.

— Allô ! Uptown, un, trois, deux, quatre... — Oui.

— Les Pères Franciscains ?

— Le Père Directeur de la Revue peut-il venir au téléphone ? ...

— Merci.

— Allô ! Père Directeur de la Revue ?

— Bien : Père, c'est Sœur X — des Sœurs de Sainte-Anne. ....

— Très bien, je vous remercie ; je me permets de vous déranger

— Merci Père.

— Ce qu'il y a ; voici : il y a un mois, pour obliger le père d'une de nos élèves, homme que nous croyions honnête et que nous savions dans le besoin, je lui confiai trente volumes sans prix pour nous.

— Trente volumes, Père.

— Il devait nous les relier. La chose conclue, je lui envoie les volumes avec un acompte sur le prix de son travail.

— Six piastres.

— Oui, en effet. Depuis, n'ayant reçu aucune nouvelle relative à ces livres, je m'en informe, je téléphone, j'écris... bref ! ce matin, j'apprends de source certaine que loin de relier mes trente volumes, notre homme les avait vendus !

— Oh ! pour boire, je ne sais pas, mais bien vendus !

— Vous dites ?

— Affaire avantageuse ?... Vous jugez de ma surprise et de mon désappointement ; Je ferai volontiers le sacrifice de l'argent avancé, mais pour les trente volumes.

— Bien entendu. Alors nous avons pensé à Saint Antoine, à faire une neuvaine d'ici sa fête.

— Oui, quand commencerez-vous ?

— Merci, Père, priez bien fort à cette intention ; il faut qu'il nous rende nos livres.

— Oui, Père, je compte sur les prières de la communauté.

— Au revoir ; merci.

13 juin, matin.

— Allô ! Uptown, un, trois, deux, quatre... s'il vous plaît... Oui.

— Les Pères Franciscains ?

— Voulez-vous appeler le Révérend Père Directeur de la Revue ?

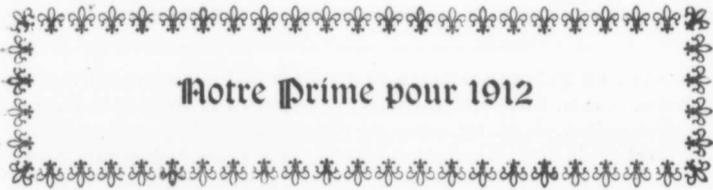
— Merci.

- Allô ! Père Directeur de la Revue ?
- .....
- Père, c'est moi, Sœur X, du couvent de Saint-Anne de N...
- .....
- Très bien, merci. Et vous-même ?
- .....
- C'est précisément pour cela.
- .....
- Oui, il y a du nouveau ; aujourd'hui je viens vous prier de remercier avec moi le bon Saint Antoine, *le bon Saint trouve tout*, puisqu'il m'a fait retrouver mes trente volumes. ....
- .....
- Oui, Père, les trente ; sauf une petite brochure de peu d'importance, dont la perte nous est indifférente. ....
- .....
- Certainement, bien contente.
- .....
- Oh ! je n'avais pas tant de confiance que vous, mais maintenant je suis convaincue. ....
- .....
- Oui, vous me ferez plaisir. Peut-être pourriez-vous l'apporter vous-même. ....
- .....
- Ce serait trop de bonté.
- .....
- Oui, c'est bien loin. Enfin, si vous veniez de nos côtés. ....
- .....
- Oui, oui, merci, Père.
- .....
- Au revoir, merci !



La croix est le remède à toutes les angoisses.

(S. BONAVENTURE.)



## Notre Prime pour 1912

— LE CIEL : PAR LE R. P. FRÉDÉRIC DE GHVELDE, O. F. M. Un beau volume in-4° de 400 pages.

Le livre que nous donnons en prime cette année ne peut manquer de s'attirer la sympathie des lecteurs. Le nom de son auteur, dont la renommée en Canada est si bien établie par ses nombreuses, pieuses et édifiantes publications, le sujet traité, éminemment consolant et *pratique*, donneront au nouvel ouvrage que nous ajoutons à notre bibliothèque franciscaine une grande popularité. Après une description empruntée aux Saintes Ecritures et aux écrits des saints, LE CIEL nous est présenté comme digne de tous les travaux — martyre, pénitence — et comme facile à acquérir par *la bonne volonté*. Un chapitre spécial est consacré au SORT DES ENFANTS MORTS SANS BAPTÊME, que l'auteur a écrit pour *consoler les mères*, et dont il a puisé la doctrine dans les traités les plus autorisés. Nous nous assurons que cet ouvrage sera bien accueilli partout et que partout il procurera les fruits d'édification qu'en a espérés son pieux auteur.

Pour se le procurer, il est nécessaire de s'abonner à la REVUE. Il ne sera pas mis en vente isolément cette année.

## L'ALMANACH DE SAINT FRANÇOIS

POUR L'AN DU SEIGNEUR 1912

**S**AUT-IL en faire l'éloge ? Faut-il dire qu'il est plus beau et plus intéressant que ses devanciers et que ses émules ? Faut-il énumérer tous ses titres à entrer partout, à égayer tous les visages, à édifier tous les cœurs ? parler de ses articles variés et de ses magnifiques gravures en couleur ? ajouter que son calendrier nous présente cette année une série charmante intitulée *Saint François et la nature* ? Mais je n'en finirais pas ! Et il est si facile de dire : **VOYEZ VOUS-MÊME !** si facile et si rassurant, quand on est certain que l'acheteur ne sera pas déçu !

En vente : **MONTRÉAL** MAISON SAINTE-ELISABETH, 19, avenue Seymour, MAISON SAINT-ANTOINE, 777 Lagauchetière Est. **QUÉBEC** : MAISON SAINTE-MARGUERITE. *Prix : 20 centins. Port en sus.*

**Almanach franciscain pour 1912.** Il y a place au soleil pour tout le monde et pour tous les almanachs. Celui-ci est le frère aîné du nôtre, et lui aussi il est varié, intéressant, édifiant ; lui aussi mérite qu'on l'achète, qu'on le lise, qu'on le propage. En vente à PARIS, librairie Poussielgue, 15 rue Cassette. Et à la Maison Saint-Roch. Couvin, Belgique.

MANUEL DU PRÊTRE TERTIAIRE ET DU PRÊTRE DIRECTEUR, par le R. P. Edouard, O. F. M. Un volume in-12 de XVI-400 pages, au Bureau des Publications franciscaines. Paris, 187 avenue du Maine. Prix \$0.40.

Le Manuel du R. P. Edouard est bien connu et apprécié du clergé. Nous y avons souvent renvoyé nos lecteurs au cours des articles publiés par la Revue. Les éditions précédentes étaient épuisées, et il était devenu nécessaire d'en offrir une nouvelle au public.

*Tract de Propagande*: Le TIERS-ORDRE: *ce qu'en pensent nos évêques*. L'unité un centin; remises par quantités. S'adresser à Melle Chusaal, rue des Marchands, 8 NIMES, France. Ce tract fait partie d'une série: N° 1: La Règle N° 2: l'Esprit du T.-O; N° 3; Ce qu'en pensent nos évêques; N° 4: Le Clergé et le T.-O; N° 5: la Visite des Fraternités.

#### BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

—R. P. A. Belliot. O. F. M. *Manuel de Sociologie catholique. Histoire. Théorie. Pratique.* Un fort volume in-4° de 690 pages texte compact. Paris. Lethielleux. Rue Cassette, 10. 1911.

Ce gros volume justifie son titre de *manuel*, en ce qu'il met sous la main toute la science sociologique. Mais c'est plus et mieux qu'un manuel. Sa science est complète, mise au point par des statistiques, de date récente, appuyée sur des autorités incontestables. Il donne une idée exacte des faits, des opinions, des théories; sa table des matières, très synthétique, est à elle seule un compendium de sociologie, où l'on peut prendre rapidement une notion précise des questions que développe l'ouvrage.

La division: Histoire, Théorie, Pratique, est avantageuse; cependant, comme il est nécessaire, l'histoire reparait à chaque instant au cours des deux parties doctrinales. Nous recommandons en conséquence chaleureusement cet ouvrage. Les connaissances sociologiques sont non seulement à la mode, elles sont d'une nécessité de salut pour le prêtre, pour l'homme d'œuvres qui veut rester à la hauteur de sa mission contemporaine. V. M.

—Aux Pays Bibliques. *Notes de Pèlerinages.* Un fort volume de XXII 890 pages illustré de 2 cartes en couleur et de 162 simili-gravures et plans. Bruges. Verbeke. Loys, 1911. Prix: \$0. 60. port en plus.

Le but de cet ouvrage bien imprimé et qui paraît fort complet, est de donner le désir d'un voyage aux Pays Bibliques, et en même temps de faciliter l'accomplissement de ce projet par une abondance de renseignements qui laisse le moins possible à l'imprévu. Souvenirs évangéliques, piété, topographie, histoire, indications diverses, ce livre condense tout dans une agréable unité.

—*Souvenir d'un troisième centenaire en pays mic-mac.* Une brochure de 90 pages rédigée en 3 langues: français, anglais et mic-mac, et contenant le récit des fêtes, les discours prononcés et divers cantiques. Au couvent des FF. MM. Capucins de Ristigouche.

— **R. P. Pacifique, O. M. C. Une tribu privilégiée.** Etude historique sur la tribu Mic-Mac de Ristigouche. 20 pages. *ibidem*.

— **Abbé Auguste Delassus — Ils sont sans excuse, les inobservants du mot d'ordre.** (30 pages in-8°).

— **Saint François d'Assise révélé dans l'Imitation de Jésus-Christ.** 60 pp. in-8° *Toulouse*. Bureau des *Voix Franciscaines* 1911.

Deux nouvelles brochures consacrées à Saint François et à son Tiers-Ordre par l'infatigable champion de l'idée Franciscaine. La première rappelle ce qu'est le Tiers-Ordre dans la pensée des Papes, et tente d'entraîner dans le mouvement franciscain les chrétiens et les prêtres qui résistent encore.

Dans la seconde, parlant de l'opinion que l'Imitation a pour auteur Gersen, abbé de Saint-André de Verceil, et que ce saint religieux a pu connaître Saint François, l'auteur en tire cette conclusion que Gersen a voulu retracer dans ce livre la Vie du Séraphique Père. Il s'est donc efforcé de signaler les traits de ressemblance. Œuvre d'édification qu'un fondement hypothétique rend inefficace.

— **La Journée franciscaine d'Epinal.** Rapports présentés à cette Journée franciscaine. Saint Dié-Cuny. 1911. 72 pages in-8°.

Nous avons signalé dans notre chronique du mois de novembre cette journée franciscaine, congrès diocésain du Tiers-Ordre tenu à Epinal sous la présidence de Mgr l'évêque de Saint-Dié. L'historique de la journée et les onze rapports présentés forment la matière de cette intéressante brochure.

## II. BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

— **L'Organisation ouvrière catholique en Hollande.** par le R. P. J.-P. Archambault. S. J.

Tract de l'*Ecole Sociale Populaire*, à répandre dans le milieu ouvrier pour y développer l'idée syndicaliste nettement catholique. L'*Ecole Sociale Populaire* a son secrétariat au N° 1075 de la Rue Rachel à Montréal, où l'on peut s'adresser pour l'adhésion à son programme et l'abonnement à ses publications. Demander le tract sur son but et son organisation.



## Les Soliloques

Comme nous l'espérons, le nombre des souscriptions à l'édition spéciale des *Soliloques* sera suffisant pour couvrir les frais de l'édition. La Direction de la *Revue* va donc faire imprimer en un petit volume l'ouvrage du Bx Martyr. Vers le mois de Mars, nous serons sans doute en mesure de mettre en vente ce livre si édifiant.



## NECROLOGIE

---

**Montréal. — Saint Antoine** — Mde Euphrosine Bélanger, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 24 novembre, à l'âge de 66 ans.

— Madame Quesnel. — Madame Moïse Vignault.

**Sainte-Elisabeth** — Mde François Chartrand née Mathilde Bisson, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 22 novembre à l'âge de 89 ans.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mlle Maria Aubry en religion Sr Sainte Agnès d'Assise, décédée le 17 octobre 1911, à l'âge de 28 ans après 5 ans de profession.

— Mlle Marie Cadieux en religion Sr François d'Assise décédée le 30 novembre 1911, après 43 ans de profession.

— Mlle Adèle Goyette en religion Sr Pierre d'Alcantara décédée en novembre 1911 à l'âge de 49 ans après 15 ans de profession.

— Mme J. Nap. Julien en religion Sr Sainte Elisabeth décédée le 28 novembre 1911 à l'âge de 69 ans après 16 ans de profession.

— Mde Fabien Gauthier, en religion Sr Pauline, décédée le 2 octobre après 4 ans de profession.

**Québec — Saint-Roch.** — Mademoiselle Aurélie Beaulé, décédée le 21 octobre 1911, à l'âge de 53 ans.

— Madame Joseph Giffard, décédée à Montréal le 25 octobre 1911, à l'âge de 71 ans.

— Madame Joseph Lafrance, décédée à l'Hospice Saint Antoine dans le courant du mois dernier à l'âge de 80 ans.

— Madame David Giguère, décédée à Saint-Sauveur dans le mois dernier dans un âge très avancé.

— Madame Vve Adolphe Alain, décédée dans le mois dernier dans un âge avancé.

**Saint-Sauveur.** — Madame George Galarneau, née Philomène Jobin, en religion Sr Sainte Jeanne de Chantal, décédée le 1<sup>er</sup> déc. 1911, à l'âge de 69 ans, après 20 ans de profession.

— Madame Louis Hébert, en religion Sr Saint Charles, décédée le 5 déc. 1911, à l'âge de 92 ans, après 50 ans de profession.

**Joliette** — MM. Isaac Lajeunesse, Gilbert Bonin, Maxime Dumulon, Edouard Généreux, Gilbert Lardreville, Roch Bruneau ; Mdes Auguste Deschênes, Jules Charland, Israël Charland, Hermas Chamberland, Joseph Jetté, George Latour, Onésime Couture, Narcisse Arbour.

**Montmagny** — Madame Eugène Normand, née Émélie

Rochefort, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 22 octobre, à l'âge de 65 ans, après 8 ans de profession.

— Madame Vve E. C. Antil, née Delphine Ouellet, en religion Sr Saint Edouard, décédée à l'Hôpital des Srs de la Charité, le 5 sept. après dix ans de profession.

— Melle Philomène Caron, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 3 nov. à l'âge de 46 ans, après 9 ans de profession.

— Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke. — Madame Georges Légaré, née V. Bouchard, en religion Sr Saint-George, décédée le 14 octobre, à l'âge de 52 ans après 6 ans de profession.

— Saint-Constant — Madame Théodose Provost, née Olivine Bertrand, décédée le 19 juin 1911, à l'âge de 59 ans après avoir fait profession au lit de mort.

— Madame Vve Olivier Pagé née Hélène Gougeon, décédée le 17 octobre, à l'âge de 76 ans après 15 ans de profession.

— M. Joseph Fyfe décédée le 7 novembre à l'âge de 76 ans après 9 ans de profession.

Saint-Ephrem-d'Upton. — Madame M. Rainault, née Adeline Roben, en religion Sr Sainte-Appoline, décédée le 29 juin après 10 ans de profession.

Saint-Pierre-Villeneuve. (Alta) — Madame J. B. Courtepatte, née Josephite Belcourt, décédée le 16 octobre 1911 à l'âge de 79 ans après 30 ans et plus de profession ; elle avait fait profession entre les mains de Mgr Grandin.

Saint-Jean-Chrysostome. — Mademoiselle Adeline Gosse-  
lin, décédée le 12 novembre à l'âge de 72 ans après 10 ans de profession.

Saint-Hyacinthe. — Madame Dosithée Brodeur, décédée à Holyoke le 13 octobre après 7 ans de profession.

— Mde Napoléon Parent, décédée le 8 novembre.

— M. A. C. S. Papineau, en religion Fr. Antoine, décédé le 5 juillet à l'âge de 82 ans après 4 ans de profession.

— M. Joseph Allaire, en religion Fr. Joseph, décédé le 28 mai 1911 à l'âge de 46 ans après 9 ans de profession.

Saint Gabriel de Brandon. — M. Charles Plessis-Bélaïr, en religion Fr. André Avellin, décédé le 15 juillet 1911 à l'âge de 66 ans après 5 ans de profession.

Sainte Flavie (Matane). — Mlle Aurélie Lavoie, décédée, le 19 septembre à l'âge de 33 ans, novice.

Sainte-Rose-de-Laval — Mde J. B. Filiatrault, décédée en octobre après 8 ans de profession.

Bordeaux. — M. Maxime Laberge, en religion Fr. Philippe de Jésus, décédé à Québec le 24 octobre à l'âge de 82 ans après 15 ans de profession. Homme pieux et bon, d'une sobriété qu'il poussait jusqu'à l'héroïsme, digne fils de Saint François par son amour de la souffrance.

**Lacolle.** — Mde Magloire Richard, née R. A. Monette, en religion Sr Rose de Lima, morte dans un accident de voiture le 11 octobre à l'âge de 51 ans, novice.

**Saint-Édouard de Lotbinière.** — Mde Martel née Philomène Thibault en religion Sr Sainte-Philomène décédée le 22 octobre à l'âge de 68 ans après 9 ans de professioin.

R. I. P.



## Faveurs diverses

### BON FRÈRE DIDACE

**Montréal.** Affaire importante réglée. — Guérison de mon épouse et mes deux enfants. J. A. S. Tertiaire. — **Québec.** Soulagement dans deux attaques successives. Remerciements et excuses pour le retard. Mde A. F. R.

**Saint Jean des Piles.** Guérison d'un rhumatisme dont je souffrais depuis 5 ans, au 3<sup>me</sup> jour d'une neuvaine A. B. — **Saint Mélanie.** Guérison Mde. Ve. C. A. — **Les Trois Rivières.** Guérison. Et. N. — **Sherbrooke :** Guérison d'un rhumatisme inflammatoire qui semblait désespéré, la jambe était entièrement contractée. Après avoir marché avec une béquille, dès la première neuvaine le malade est rétabli. De F. X. L. — **Lamoureux.** Alta. Opéré de l'appendicite et atteint de péritonite, le médecin m'avait presque condamné. Le Frère Didace m'a guéri. E. L.

#### SAINT ANTOINE REMERCIEMENTS :

**Montréal.** Objets retrouvés, tertiaire. — Saint François — Saint Antoine, les âmes du Purgatoire : faveurs diverses, messes et pains promis. Mde J. R. A. — Remerciements au Sacré Cœur par le Cœur de Marie et le bon Frère Didace : longue maladie guérie, opération évitée par neuvaine. Tertiaire. — Le Sacré-Cœur. — **Saint-Simon de Bagot :** Grâce obtenue messe et pub. prom. — **Manchester.** N. H. Argent retrouvé. Mde, P. C. — **Artic. R. E.** Saint François et Saint Antoine pour faveur obtenue. Mde A. D. — **Les Trois Rivières ;** La Très Sainte Vierge Marie, Faveur Mde M. G. — **Saint-Martin** Saint Joseph et le bon Frère Didace pour guérison. Mde A. P. — Tertiaire.

#### Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 12. — Pécheurs, 13. — Indifférents, 35. — Ivrognes, 22. — Premières communions, 12. — Vocations, 15. — Grâces d'état, 11. — Grâces spirituelles, 20. — Grâces temporelles, 15. — Familles-accord, 12. — Familles-santé, 23. — Familles-prospérité, 12. — Enfants, 22. Jeunes gens, 10. — Jeunes filles, 16. — Mariages, 4. — Positions, 10. — Objets perdus, 12. — Malades, 29. — Défunts, 25. — Examens, 10. — Spéciales, 12.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.